

## Conférence de presse annuelle 2017

Jeudi 26 janvier 2017

Seul le discours prononcé fait foi.

# Préserver la liberté et saisir les opportunités

**L'économie numérique a besoin de liberté pour innover et créer de nouveaux modèles d'affaires**

Heinz Karrer, président

Mesdames, Messieurs,

La situation politique actuelle aux États-Unis, mais aussi dans de nombreux pays d'Europe jette une ombre d'incertitude sur la croissance de l'économie mondiale. La place économique suisse aussi affronte des défis de taille – en raison d'évolutions politiques, mais aussi de désavantages monétaires. Au cours de l'année écoulée, les entreprises suisses ont amélioré leur situation en réduisant leurs coûts et en accroissant leur productivité. Pour 2017, nous tablons sur une croissance du PIB de 1,7%. L'emploi progressera toutefois plus lentement, et l'immigration devrait donc être plutôt basse.

Des décisions majeures sont à prendre sur les plans des politiques intérieure et extérieure: beaucoup d'encre a déjà coulé et beaucoup de choses ont été dites sur la troisième réforme de l'imposition des entreprises soumise au vote d'ici peu. Nous ne vous imposerons pas une nouvelle présentation détaillée de ce projet complexe, mais nous nous focaliserons sur deux aspects fondamentaux qui sont passés plutôt inaperçus dans les médias au vu de la bataille de chiffres qui sévit ces dernières semaines. Dans son tour d'horizon, Monika Rühl signalera d'autres projets qui auront des conséquences sur la place économique suisse pour mieux dessiner les contours des défis mentionnés.

Un autre risque pointe à l'horizon à moyen terme – la tentation qui existe au sein des milieux politiques et de l'administration de répondre au changement technologique par des réglementations étendues et précipitées.

«Le monde est devenu plus compliqué et plus rapide – et le changement s'accélère en ce moment», a annoncé récemment le philosophe Ludwig Hasler dans un entretien. Cela s'explique par la numérisation, qui est la quatrième étape de l'industrialisation. Ensuite, il a posé une question essentielle, pas seulement pour les philosophes mais pour nous tous: «Sommes-nous les pilotes du changement – ou seulement des passagers?» Il est clair que le progrès technologique, très rapide, modifiera en profondeur l'économie et la société: des produits et des services, mais aussi des modèles

d'affaires et des profils professionnels changent. Cela aura une incidence sur le comportement des entreprises, des travailleurs et des consommateurs.

La mutation numérique touche tout et chacun. La question de savoir si nous jugeons ce changement bon ou mauvais n'est pas pertinente – il aura lieu. Dans les décennies et les siècles passés, nous avons déjà affronté des changements structurels constants. Face à cela, notre économie a démontré une grande force, en s'adaptant toujours aux changements.

Cette fois aussi, le progrès ouvre de nombreuses opportunités, tout comme il soulève naturellement des questions. Lorsque de nouvelles évolutions sont vues comme un problème voire une menace, il y a, comme par réflexe, des demandes d'instaurer une réglementation étatique. Pourtant, en présence d'une évolution aussi dynamique que la mutation numérique, la prudence est de mise. Il est heureux que, dans sa stratégie «Suisse numérique», le Conseil fédéral s'engage largement à défendre le principe du développement libre de l'économie. Mais toute une série de propositions politiques relatives à la numérisation ont des accents dirigistes: elles demandent davantage d'interventions étatiques sur le marché libre. Au sein de l'Union européenne aussi, on compte de nombreuses tentatives de réglementer l'économie numérique. L'appel à plus d'État dans le domaine de la numérisation doit absolument faire l'objet d'un examen critique: une intervention est-elle nécessaire, ciblée et adaptée? En effet, de telles interventions renferment le risque d'aller parfois bien au-delà de l'objectif et de produire des effets secondaires indésirables. D'une manière générale, les interventions étatiques dans l'économie ne sont justifiées que si elles sont l'action la plus adaptée et surtout si elles sont proportionnées. Ce principe s'appliquait déjà à l'économie «analogique» et s'applique, à plus forte raison, dans l'économie numérique. Les milieux politiques n'aident pas l'économie et la société s'ils cloisonnent notre pays à coup de réglementations protectionnistes qui entravent la concurrence et freinent l'innovation.

La Suisse fait actuellement partie des pays les plus compétitifs au monde. Les facteurs de succès qui lui ont permis d'atteindre cette position ne doivent pas être compromis par des interventions réglementaires précipitées. Ils constituent en quelque sorte l'ADN de la Suisse. Dans le dossier politique qui paraît aujourd'hui, nous montrons pourquoi ces principes économiques restent valables à l'ère de la numérisation. Sur la base de neuf facteurs de succès, nous proposons des lignes directrices pour orienter les politiques d'accompagnement de la numérisation.

- **L'innovation est la clé du succès.** Une politique d'innovation efficace laisse de la liberté entrepreneuriale, soutient un bon système de formation ainsi que la recherche et favorise l'interconnexion internationale.
- **La numérisation offre des opportunités.** Il importe de les mettre en avant. Une approche positive et optimiste à tous ces niveaux évite la peur du changement, qui pourrait être utilisée pour défendre des intérêts politiques particuliers.
- **La mutation numérique est synonyme de progrès.** Elle se caractérise notamment par un rythme intense et concerne toutes les branches, à l'échelle mondiale. Elle ne peut pas être pilotée politiquement. Il faut donc refuser des mesures protectionnistes et de politique industrielle.
- **L'économie a besoin de liberté pour innover.** Des dynamiques positives ne doivent pas être limitées par des prescriptions étatiques rigides et précipitées. Des réglementations étatiques pour un cas particulier sont toujours en retard sur les évolutions en cours. À l'ère de la numérisation, le principe de précaution n'est guère adapté.
- **La numérisation requiert une perspective économique globale.** Des réglementations détaillées excessives focalisées sur les branches traditionnelles sont contre-productives. La

volonté de protéger des intérêts particuliers ou de préserver des structures ne doit ni motiver une réglementation, ni faire barrage à une déréglementation.

- **La mondialisation via Internet influence l'économie et la société.** Les collaborations au-delà des frontières nationales sont amenées à se multiplier. C'est la raison pour laquelle les normes internationales, les actions concertées à l'échelle mondiale et l'autorégulation gagnent en importance. À l'inverse, les moyens d'influence à la disposition du législateur étatique, qui agit avant tout à l'échelle nationale, diminuent.
- **La mutation numérique a besoin d'infrastructures performantes.** Des infrastructures d'information et de communication performantes, fiables et couvrant tout le territoire sont le fondement de la mutation numérique dans l'économie et la société. Elles constituent un facteur important pour une place économique dans un monde dominé par les données.
- **La numérisation suppose une capacité d'adaptation et des compétences.** Le système suisse de formation est certes bon, mais il présente des faiblesses, en particulier au vu des changements technologiques qui sont en cours. Nous ne formons pas assez de main-d'œuvre spécialisée dans les domaines des mathématiques, de l'informatique, des sciences naturelles et de la technique (MINT). Sans compter que les attentes à l'égard des employés ne cessent d'augmenter. Aussi est-il indispensable que les individus soient en mesure de continuer à se former.
- **Les données sont à la fois le moteur et la matière première de l'économie numérique.** De nouvelles réglementations ne doivent pas faire obstacle à l'évolution et à l'utilisation de produits numériques, de modèles d'affaires tournés vers l'avenir ou d'applications industrielles optimisant l'efficacité. Dans une économie mondialisée, les flux de données franchissent les frontières des pays et des continents, ce qui implique que le cadre juridique suisse doit rester compatible avec les réglementations des principaux partenaires commerciaux.

Ces lignes directrices peuvent servir de cadre de référence politique pour accompagner le tournant numérique. Quelques exemples actuels permettent de mieux cerner les enjeux:

- **Blocages de réseau:** En lien avec la révision de la loi sur les maisons de jeu, il y a des intentions d'autoriser des blocages de contenu sur Internet ou de réseau. L'objectif est de bloquer l'accès depuis la Suisse à des jeux en ligne à l'étranger. Du point de vue de la place économique suisse, les blocages de réseau constituent toutefois une intervention disproportionnée et particulièrement nuisible. En effet, l'économie a besoin d'un accès à Internet ouvert, sûr et stable. C'est à cette condition qu'elle peut proposer des services et des offres fondés sur le web ou que les entreprises peuvent conduire efficacement leurs processus internes. Interconnectée à l'échelle internationale, la Suisse bénéficie grandement du fait que des entreprises puissent agir et servir leurs clients dans le monde entier via Internet. Introduire des blocages de réseaux pour protéger les maisons de jeu helvétiques créerait un précédent dangereux: n'importe quelle branche qui se sentirait menacée par des offres étrangères pourrait demander un blocage de réseau. Le Parlement est conscient du danger. La Commission des affaires juridiques du Conseil national a récemment rejeté les blocages de réseau. Nous espérons que le plénum fera de même.
- **Centralisation:** D'après des estimations d'experts du tourisme, 1,35 million de nuitées en Suisse ont été réservées via la plateforme Internet Airbnb en 2015. C'est un défi pour l'hôtellerie classique. En effet, contrairement aux prestataires privés, elle doit satisfaire de nombreuses exigences étatiques – en matière de protection contre les incendies et d'hygiène, par exemple. De plus, les hôtels encaissent systématiquement la taxe de séjour, ce que les prestataires Airbnb ne font pas. Une intervention du Parlement demande l'instauration d'une solution fédérale centralisée. Cela pourrait aboutir à une surréglementation hâtive à l'échelle nationale. Le système de la taxe de séjour varie d'un canton et d'une commune à l'autre. Les

cantons et les communes ont la possibilité de s'informer sur les offres de particuliers sur des plateformes Internet. La transparence est garantie, de sorte qu'il n'est pas nécessaire d'instaurer un système centralisé.

- **Prescriptions spéciales:** Les services de transport ou les offres de tels services fondés sur une application sont populaires dans le monde entier grâce à un prix avantageux et un service convivial. Ils génèrent toutefois aussi des conflits avec la branche des taxis qui est fortement réglementée à l'heure actuelle. Quiconque transporte des voyageurs à titre professionnel a besoin d'une licence, doit effectuer un examen des connaissances géographiques de la région et utiliser un tachygraphe. De plus, la durée du travail est réglée dans une ordonnance spécifique. Les prescriptions étendues s'appliquant à la branche des taxis sont dépassées; elles datent de l'époque qui a précédé les systèmes de navigation et les technologies de l'information. Le progrès technologique a fortement réduit l'asymétrie des informations entre le chauffeur et le client. Les prescriptions introduites initialement pour protéger le consommateur sont devenues obsolètes avec le GPS, la connexion numérique entre les chauffeurs et les clients et des systèmes d'évaluation transparents. Sur un marché ouvert, aucun prestataire ne peut se permettre de se présenter avec un véhicule sale et d'effectuer un détour onéreux. Dans ces conditions, il est réjouissant que le Conseil fédéral et le Parlement aient accepté la motion de Philippe Nantermod demandant une adaptation de la législation aux nouvelles réalités: au lieu de soumettre les nouveaux services de transport à une réglementation de branche dépassée, tous les services de transport sont soumis à la loi sur la circulation routière, à celle sur le travail et au code des obligations. Cela équivaut à une déréglementation judicieuse, en douceur.

Si je récapitule, la mutation numérique est une opportunité pour la place économique suisse. Les facteurs qui font le succès de notre politique économique restent valables à l'ère numérique. Afin que l'économie puisse exploiter le potentiel du tournant numérique, nous avons avant tout besoin d'une chose: la liberté d'entreprise. La prudence est de mise par rapport à toute intervention de l'État sur le marché, liée au tournant numérique. Il n'y a pas lieu d'adopter une nouvelle réglementation à la hâte, car appliquée correctement, la législation actuelle est efficace dans une économie numérisée. Une certaine réserve de la part du législateur garantit la liberté d'action des concurrents. Et cela est nécessaire pour négocier le tournant numérique avec succès.